

VILLE de ROYAN

Long + 1.00 p.  
Compt. 5-3-59

EXTRAIT DE LA DELIBERATION

de la Délégation Spéciale de la Ville de Royan

OBJET :

Indemnité pour  
travaux électoraux

Séance du 26 Février 1959

59036

Le sieze Février mil neuf cent cinquante neuf à 19 h 30

MM. PERAUD Pierre, RICHET Roger, DUMONT René, composant la  
Délégation Spéciale de la ville de Royan se sont réunis pour examiner  
différentes questions concernant la gestion municipale

La Délégation Spéciale de la ville de Royan

Considérant que M. DUSSIEU André a assuré les dimanches 20  
Février et 22 Février son service pour les élections de la Mutualité  
Sociale Agricole et pour les délégués cantonaux de la Mutualité Socia-  
le Agricole

décide

- d'attribuer à M. DUSSIEU André une indemnité forfaitaire de 10.000 F  
pour ces deux journées d'élections
- que la dépense sera mandatée ch XXXI, art. 9 " frais pour l'organi-  
sation de diverses élections "

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre MM. les membres de la Délégation Spéciale.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la Délégation Spéciale

APPROUVE  
ROCHEFORT S/MER LE 2 MARS 1959  
LE SOUS PREFET  
signé: VOCHEL



Pour copie conforme  
Mairie de Royan, le 4 mars 1959  
Pour le Président  
de la délégation spéciale  
LE DÉLÉGUÉ :

R. DUMONT

ARRETE

Le Président de la Délégation Spéciale de Royan

Vu l'article 64 du Code Municipal

Considérant son empêchement de présider les opérations électorales du deuxième tour de scrutin du 15 Mars 1959

ARRETE :

M. BICHON Roger, membre de la Délégation Spéciale reçoit la délégation pour assurer la présidence des opérations électorales qui doivent se dérouler à Royan le 15 Mars 1959 à l'occasion du deuxième tour des élections municipales.

A Royan, le 11 Mars 1959

Le Président  
de la Délégation Spéciale .

  


VU

RECHEFORT-LE-DEU, le .. 14 MARS 1959

Le Sous-Préfet,

J. Boichard